

Assemblée Générale AVEP1
Mercredi 1er avril 2015 de 14h30 à 18h
Salle de projection - Collège Arnold Reymond - 1009 Pully

60 personnes présentes
49 membres (sur 900)
8 personnes du comité
11 non membres

Invités

- Serge Martin (DGEO)
- Christophe Botfield (SEPS)
- Evelyne Vaucher Guignard (SG APé)
- Michèle Cusinay (BP HEP)

Invités excusés

- Alain Delaloye (Chef de service DJAS)
- Kristel Latapie (SVASPRYJAD)
- Rémy Chatelain (AVMES)
- Frédéric Guggisberg (AVEAC)
- Catherine Amendola (HEP)
- Christine Croset Rumpf («Corps et apprentissages»)
- Seema Ney (DP)
- Cyril Petitpierre (HEP)
- Luc Macherel (HEP)
- Guillaume Vanhulst (HEP)
- Barbara de Kerchove (APé Vaud)
- Eugénie Sayad (OPS)
- George Pasquier (SER)
- Jean-Marc Haller (SER)
- Fabrizio Butera (UNIL)
- Philippe Martinet (SEP+S)

Membres excusés

- Chantal Crettaz
- Françoise Corset
- Michèle Henry Turian et ses collègues de l'établissement de Préverenges
- Stéphanie Melika
- Alexandra Collaros
- Mélanie Treur
- Marjolaine Truffer

1. Message du Président

L'assemblée est ouverte par Roch Lehmann. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les remercie pour leur présence. Son introduction est suivie par un message de Monsieur Philippe Jacot - Directeur de l'établissement primaire de Pully-Paudex-Belmont - qui nous présente son établissement et le collègue Arnold Reymond.

Roch Lehmann donne lecture de la liste des invités présents ainsi que celle des personnes excusées. Il présente l'ordre du jour et les sujets d'avenir : la CADEV et la LPS.

2. Messages des invités

Christophe Botfield - conseiller pédagogique au SEPS

Christophe Botfield remercie le comité pour l'invitation. Il donne un retour concernant les séances de réflexion au sujet des moyens de communication (carnets de gym). Nous nous sommes rencontrés au mois de novembre pour une séance constructive. Nous avons discuté sur les retours que le comité avait par rapport au terrain. Le comité avait une volonté de réflexion en lien avec les étiquettes et l'aspect de notation pour les 3P-4P. Le travail du SEPS a été mis en route en 2011, il y a eu de nombreux contacts avec la Direction Pédagogique. L'idée était d'avoir un document qui réponde aux demandes de la LEO et du PER. Il n'est pas simple d'avoir un document qui soit aussi utilisable en 1P-2P. Le SEPS a eu des retours de totalement négatifs à très positifs. Ce n'est pas toujours facile de donner un document qui plaise à tout le monde. Il y a eu trois groupes de travail avec un formateur HEP, un animateur pédagogique et un maître généraliste pour le 1er et 2ème cycle. Il aura fallu 24 séances pour arriver au document futur. Actuellement ces documents sont en impression. Il faut juste que le passage de l'impression à la CADEV se passe bien. Le SEPS a aussi travaillé avec Seema Ney pour la mise en place du cahier de communication. Car l'idée au départ était de pouvoir coller les étiquettes autocollantes dans le cahier de communication. Au regret de Monsieur Botfield, Mme Lyon a répondu qu'il fallait un document spécifique pour l'éducation physique. Caroline Vuillemin : «Le sport fait partie du programme, alors pourquoi ne pas le mettre dans le cahier ?»

M. Botfield répond que l'envie est de faire passer l'information aux parents. Les nouvelles étiquettes sont là en consultation. Pour les 1P-2P des carrés ont été enlevés, pour les plus grands la manière de faire a été simplifiée aussi. Le SEPS espère que cela plaira à un grand nombre de personnes. Christophe Botfield termine son intervention en nous souhaitant une bonne suite, une bonne assemblée et de bonnes vacances de Pâques.

3. Mise en discussion du procès-verbal de la dernière AG (www.spv.vd.ch/avep1)

Le PV est adopté par 47 personnes.
2 abstentions.

4. Mise en discussion du rapport d'activités du comité

Pas de remarque.
Il est adopté à l'unanimité.

5. Rapport de la caissière et des vérificatrices des comptes

Caroline Emch fait un bref résumé de notre situation financière. Nous avons une perte de 79.70 frs. Nous payons maintenant tous les trajets. Nous avons plus de frais d'organisation que d'habitude car cette année nous avons payé les repas d'AG SPV de 2013 et 2014. Cette année nous avons aussi une augmentation de frais dans les envois aux membres ainsi que des frais pour la nouvelle identité visuelle et pour un cadeau offert aux membres. Nous avons un résultat d'exercice annuel de 12'824 frs. Notre fortune s'élève à 17'861 frs.

Présentation du budget pour l'exercice 2015-2016.

Véronique Lienhard, rapportrice des comptes atteste - en son nom et celui de Mélanie Treur, excusée - avoir vérifié les comptes et elle félicite la caissière.

Les comptes 2014 - 2015 sont adoptés par l'assemblée.
Le budget 2015 - 2016 est accepté à l'unanimité.

Pour l'année à venir:

Mélanie Treur est rapportrice.

Lucie Lobsiger est vérificatrice.

Annick Rey est première suppléante.

Catherine Germanier est élue en tant que deuxième suppléante.

6. Election au comité

Lucie Hercod est élue par acclamation.

7. Election de délégué.e.s à l'Assemblée des Délégués SPV

Yves Froidevaux - secrétaire général - présente l'Assemblée des Délégués SPV. Elle aura lieu le jeudi après-midi 28 mai 2015 au Signal-de-Bougy. Le rapport «Quelles mesures socio-éducatives mettre en place pour des groupes en difficulté ?» sera notamment discuté et l'assemblée se terminera par des grillades. Monsieur Froidevaux espère que les délégués seront nombreux à être présents lors de cette assemblée.

Gaëlle Gilliéron, Sandrine Prisi et Lucie Hercod souhaitent faire partie des délégués; elles sont élues à l'unanimité.

8. Gregory Durand - Président SPV

Monsieur le Directeur général adjoint,
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les invités,
Chères et chers collègues,

C'est avec plaisir que je prends la parole devant vous cet après-midi. Je tiens en premier lieu à vous transmettre les salutations les plus cordiales du Comité cantonal de la SPV. D'ailleurs cet après-midi, Yves Froidevaux, secrétaire général de notre société et Mireille Brignoli, membre du Comité cantonal SPV m'accompagnent.

En premier lieu, je tiens à féliciter le comité de l'AVEP 1. Sandrine, Shirin, Caroline, Christine, Gaëlle, Chantal, Lucie et bien sûr Roch. Comme il nous a annoncé que l'AG AVEP1 aurait lieu le 1^{er} avril, je n'avais pas pris conscience des surprises que nous allions avoir.

Etre présent aujourd'hui, c'est important, car avec près de 900 membres, l'AVEP1 est l'association la plus grande de la SPV et aussi car c'est une première pour moi. Auparavant, j'avais pu côtoyer certaines et certains d'entre vous lors des AG de l'AVMP. Mais pour l'AVEP1, c'est une première.

Je souhaite donc présenter mes sincères remerciements à votre comité. Car quand on lit le rapport d'activités, un travail conséquent a été fait : le sondage, la nouvelle identité visuelle, les relations avec le SPES ou la DP sur certains sujets, ou encore les interrogations relatives au matériel et pour finir les interventions concernant la question du dépistage précoce. Donc bravo, une belle association, dynamique et forte de propositions à l'image de la SPV.

Quant à la SPV, elle n'est également pas en reste. Durant mes premiers mois de présidence, le pain n'a pas manqué sur la planche. A l'interne, nous avons dû créer l'AVES et nous devons maintenant nous occuper du Cycle 2. D'ailleurs n'hésitez pas à proposer à vos collègues de participer à la séance préparatoire pour une journée Etats généraux sur le cycle 2. On a besoin du terrain, donc n'hésitez pas à faire de la pub.

Nous avons également été consultés sur plusieurs objets : des lois, des règlements et des directives, et au DFJC, il n'en manque pas je vous assure.

La SPV est également intervenue dans des groupes de travail du département. Au niveau cantonal, avec notre faitière, la FSF, la SPV est intervenue dans des négociations relatives à des modifications de la LPers. Je ne rentre pas dans le détail

aujourd'hui, car vous aurez prochainement des informations.

Sachez que nous nous battons tous les jours pour que vous soyez considérés comme des professionnels et non comme des agents de l'Etat. Ras le bol des directives qui contraignent et qui tuent votre professionnalisme.

La SPV a également été très active durant des présentations aux étudiant-e-s de la HEP pour faire la promotion de notre société. Car si le nombre de nouveaux membres est positif, le nombre de personnes qui partent à la retraite est inquiétant.

Donc à nouveau, n'hésitez pas à faire de la publicité sur la SPV, utiliser les dépliants présents, ou vous pouvez même en commander pour garnir votre salle des maîtres.

Pour finir, je vous remercie encore pour le travail quotidien et votre présence significative de cet après-midi qui démontrent l'importance de se rassembler et de faire partie de la SPV.

Je vous dis, pour les délégués de votre association, au jeudi 28 mai 2015 au Signal de Bougy pour notre Assemblée des délégués SPV.

Caisse de Pension de l'Etat de Vaud

Les assuré-e-s et pensionné-e-s de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV) vont devoir désigner leurs 30 délégués. Cette élection (électronique), se déroulera du 22 au 31 mai 2015. Des informations seront transmises par la CPEV au début du mois de mai.

Afin de choisir des représentant-e-s qui défendront au mieux nos intérêts, il faut absolument voter, de manière compacte, pour les 9 candidat-e-s de la liste SPV-FSF (cercle électoral du DFJC) !

L'AD CPEV aura notamment la très importante mission d'élire les quatre représentant-e-s des employé-e-s au sein du Conseil d'administration.

9. Divers

•Mélanie Leresche parle au nom de ses collègues de l'Etablissement de Prélaz. Elle souhaite parler de la CADEV. Elle nous lit le courriel envoyé au comité AVEP1 et nous demande d'intégrer cette demande dans nos travaux futurs.

Notre président Roch Lehmann rappelle que nous sommes dans un contexte de transition, DAFEO (nouveau système de comptabilité). Le but n'est pas de faire un tout CADEV, c'est-à-dire de ne pouvoir se fournir qu'exclusivement à la CADEV. Nous proposons de collecter des traces écrites d'expériences négatives et de les faire remonter.

Yves Froidevaux explique qu'il existe une organisation à l'Etat qui s'appelle la cour des comptes. Cette organisation va voir ce qui se passe dans la comptabilité des communes et des services de l'Etat. Elle a rédigé un rapport sur la CADEV et selon elle : «Cela ne va pas du tout ! Les enseignants achètent des articles n'importe où, il faut tout centraliser à la CADEV». La SPV a écrit au Conseil d'Etat pour dénoncer cette volonté de tout centraliser en présentant que les enseignants font attention. Que faire en cas d'accident - par exemple, de la peinture renversée 2 jours avant Noël ? Monsieur Pascal Broulis a répondu qu'ils allaient prendre en compte leur courrier. D'après le Département, on pourrait commander en tout temps à la CADEV et il paraîtrait que c'est rapide ... Il paraîtrait aussi que si on habite à Lausanne, on peut passer sur place ? Il y a beaucoup de choses à clarifier. Il faut arrêter de mettre

des règles sur quelque chose qui ne correspond pas au quotidien des enseignants. La SPV a besoin de témoignages pour pouvoir continuer à nous soutenir sur ce sujet.

Nous avons l'habitude des plateformes informatiques. DAFEO va être rajoutée pour la gestion des remboursements. Nous devons nous-mêmes entrer nos factures pour remboursement. Nous devons scanner les factures et les envoyer ... Pour l'instant seuls certains établissements l'utilisent.

Témoignage d'une collègue qui fait partie d'un «établissement-test». Elle rapporte qu'ils doivent scanner les factures, les envoyer au secrétariat. Si l'article a été acheté par exemple à la Migros alors qu'on peut le trouver à la CADEV, il n'est pas remboursé ! Il faut tout justifier. C'est beaucoup plus long qu'avant. Si quelque chose ne joue pas, il renvoie le ticket et il faut tout recommencer, c'est très pénible.

Yves Froidevaux insiste pour qu'on leur transmette toutes ces informations pour qu'ils puissent nous aider. C'est censé simplifier la vie de tous les collaborateurs et non pas seulement des collaborateurs de l'administration. Lorsqu'ils ont présenté ce nouveau programme, ils ont dit que les remboursements seraient plus rapides alors qu'il n'en n'est rien.

Une personne dans l'assemblée propose que l'AVEP1 envoie un courriel aux membres pour demander des témoignages.

Mireille propose aussi de demander les budgets alloués aux classes pour les FAC et moyens d'enseignement.

Mélanie Leresche ajoute pour clore le point : «C'est très compliqué pour nous de savoir ce qui est disponible ou pas en raison des filtres. Et on aimerait savoir aussi ce que la CADEV est capable d'offrir ? (livraison, etc.)»

•Caroline Vuillemin vient faire un appel au secours. Elle parle du fond jeunesse de la SPV, le fond Mimosa pour une aide aux familles qui ont besoin d'aides financières. Il y a malheureusement de moins en moins de classes qui s'engagent pour vendre du Mimosa.

Madame Vuillemin a fait la vente pour la première fois avec des 1P-2P. Ils ont fait des affiches, ont appris à compter l'argent, ont fait la vente pendant la récréation puis à midi. Ils avaient deux mamans pour les aider. C'était une bonne expérience !

La prochaine vente aura lieu la dernière semaine de janvier 2016. Les intéressés peuvent écrire à la SPV. Les mimosas sont livrés et on peut garder 10% de la vente pour la caisse de classe et faire des achats où l'on veut !

Roch Lehmann a aussi fait l'expérience avec sa classe.

10. Conférences ouvertes à tous : « Développement psychomoteur de l'enfant à l'école, les troubles de la coordination motrice : le rôle fondamental des enseignant.e.s et l'importance du travail interdisciplinaire »

Intervenante: Mme Marie-Laure Kaiser, ergothérapeute cheffe du CHUV.

Les PDF de la conférence sont disponibles et téléchargeables sur notre site Internet www.spv-vd.ch/avep1

Liens utiles

«Ecole Bouge»

<http://www.schulebewegt.ch/internet/Schulebewegt/fr/home.html>

Le président clos l'assemblée à 17h00 et invite les membres à l'apéritif.